

le cnam

Réseau Cnam

Etats financiers combinés

31 décembre 2018

Conservatoire National des Arts et Métiers
292 Rue Saint-Martin
75003 Paris

Table des matières

1	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et le résultat du Réseau Cnam	4
1.1	Compte de résultat combiné	4
1.2	Bilan combiné	5
1.3	Tableau des flux de trésorerie combiné	6
1.4	Etat des variations des fonds propres combinés	7
2	Principes et méthodes de combinaison	8
2.1	Information relative au Réseau Cnam	8
2.2	Référentiel comptable	8
2.3	Date de clôture	8
2.4	Modalités de combinaison	8
2.5	Jugements et estimations de la direction du Réseau	9
2.6	Conversion des comptes exprimés en devises	9
2.7	Transactions en devises	9
2.8	Elimination des opérations internes au Réseau	9
2.9	Impôts différés	9
2.10	Comparabilité des comptes et changement de méthode	9
3	Principales méthodes comptables du Réseau Cnam	11
3.1	Immobilisations incorporelles	11
3.2	Frais de recherche et développement	11
3.3	Immobilisations corporelles	11
3.4	Immobilisations financières	12
3.5	Evaluation des créances et dettes	12
3.6	Valeurs mobilières de placement	12
3.7	Fonds propres	12
3.8	Provisions pour risques et charges	13
3.9	Engagements de retraite et avantages assimilés	13
3.10	Impôts et taxes	14
3.11	Opérations pluriannuelles	14
3.12	Subventions d'exploitation	14
4	Evénements significatifs	15
4.1	Evolution des activités du Réseau	15
4.2	Faits marquants	15
5	Périmètre de combinaison	16
5.1	Les fondements du périmètre de combinaison	16
5.2	Centres non retenus dans le périmètre de combinaison	16
5.3	Entités combinées	17
6	Notes sur les principaux postes du compte de résultat	18
6.1	Chiffre d'affaires	18
6.2	Autres produits d'exploitation	18
6.3	Achats et charges externes	18
6.4	Charges de personnel	18
6.5	Autres charges d'exploitation	19
6.6	Impôts et taxes	19
6.7	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	19
6.8	Résultat financier	19
6.9	Résultat exceptionnel	20
7	Notes sur les principaux postes du bilan	21
7.1	Immobilisations incorporelles	21
7.2	Immobilisations corporelles	21
7.3	Immobilisations financières	22
7.4	Stocks	22
7.5	Clients et comptes rattachés	22
7.6	Autres créances et comptes de régularisation - actif	22

Réseau Cnam
Etats financiers combinés au 31 décembre 2018

7.7	Valeurs mobilières de placement et disponibilités	23
7.8	Financements Etat	23
7.9	Provisions pour risques et charges	23
7.10	Emprunts et dettes financières	23
7.11	Fournisseurs et comptes rattachés	23
7.12	Autres dettes et comptes de régularisation - passif	24
7.13	Engagements hors bilan	24
8	Informations détaillées par centre au 31 décembre 2018	25
8.1	Détail du chiffre d'affaires par centre	26
8.2	Compte de résultat par centre	27
8.3	Bilan par centre	29

1 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et le résultat du Réseau Cnam

1.1 Compte de résultat combiné

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	6.1	80 123	83 452
Autres produits d'exploitation	6.2	148 094	149 169
Produits d'exploitation		228 217	232 621
Achats et charges externes	6.3	(53 271)	(54 452)
Charges de personnel	6.4	(159 848)	(159 308)
Autres charges d'exploitation	6.5	(6 397)	(8 526)
Impôts et taxes	6.6	(3 256)	(3 196)
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	6.7	(5 033)	(4 346)
Charges d'exploitation		(227 805)	(229 828)
Résultat d'exploitation		412	2 793
Produits financiers		176	74
Charges financières		(81)	(60)
Résultat financier	6.8	95	14
Résultat courant		507	2 807
Produits exceptionnels		2 537	1 704
Charges exceptionnelles		(998)	(1 489)
Résultat exceptionnel	6.9	1 539	215
Résultat avant impôt		2 046	3 022
Impôts sur le résultat		(11)	(14)
Résultat net de l'ensemble combiné		2 035	3 008

1.2 Bilan combiné

En milliers d'euros	Notes	31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	7.1	10 668	(8 670)	1 998	1 593
Immobilisations corporelles	7.2	379 556	(91 523)	288 033	293 997
Immobilisations financières	7.3	1 541	-	1 541	2 819
Actif immobilisé		391 765	(100 193)	291 572	298 409
Stocks et en-cours	7.4	4	-	4	4
Clients et comptes rattachés	7.5	47 871	(6 985)	40 886	39 542
Autres créances et comptes de régularisation - actif	7.6	17 012	(674)	16 338	20 945
Valeurs mobilières de placement	7.7	3 598	-	3 598	840
Disponibilités	7.7	61 392	-	61 392	55 127
Actif circulant		129 877	(7 659)	122 218	116 458
TOTAL ACTIF		521 642	(107 852)	413 790	414 867
Financements de l'actif par l'Etat	7.8			268 858	275 571
Fonds associatifs (cotisations des adhérents, apports, autres)				10 772	10 546
Financements des actifs par des tiers - Cnam				11 698	11 526
Financements des actifs par des tiers - Autres centres				(295)	(96)
Fonds propres				291 033	297 547
Réserves				44 691	39 375
Résultat de l'exercice				2 035	3 008
Total Fonds propres et réserves				337 759	339 930
Provisions pour risques et charges	7.9			8 328	9 103
Emprunts et dettes financières	7.10			2 126	3 117
Fournisseurs et comptes rattachés	7.11			15 655	14 995
Autres dettes et comptes de régularisation - passif	7.12			49 922	47 722
Total Dettes				67 703	65 834
TOTAL PASSIF				413 790	414 867

1.3 Tableau des flux de trésorerie combiné

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble combiné	2 035	3 008
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :		
- Dotation nette aux amortissements et provisions	8 285	9 044
- Plus ou moins values de cession d'immobilisations	(660)	1 010
- Autres variations sans incidence sur la trésorerie	-	-
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation :		
- Variations de stock	-	-
- Variations des dettes et créances d'exploitation	8 635	1 434
<i>dont Variations des créances</i>	3 263	(2 406)
<i>dont Variations des dettes</i>	5 372	3 840
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	18 295	14 496
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(919)	(557)
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 379)	(4 942)
- Acquisitions d'immobilisations financières	(61)	(103)
- Cessions d'immobilisations corporelles	1 018	289
- Diminution d'immobilisations financières	1 240	40
- Variation nette des placements court terme	(200)	-
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(4 301)	(5 273)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
- Diminution des fonds propres	(5 110)	(4 925)
- Subventions d'investissements reçues	920	1 076
- Augmentation des emprunts	330	933
- Remboursement des emprunts	(1 023)	(778)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(4 883)	(3 700)
VARIATION DE TRESORERIE		
Trésorerie à l'ouverture	54 858	49 335
Trésorerie à la clôture	63 969	54 858
Disponibilités		
Disponibilités	61 392	55 127
Valeurs mobilières de placement	3 398	840
Concours bancaires courants	(818)	(1 106)
Intérêts courus non échus	(3)	(3)
Total	63 969	54 858

1.4 Etat des variations des fonds propres combinés

<i>En milliers d'euros</i>	Fonds propres	Résultat de l'exercice	Réserves de combinaison	Total Capitaux propres
Situation au 01/01/2017	303 685	1 453	37 442	342 580
Affectation du résultat		(1 453)	1 453	-
Financements nets de l'actif par l'Etat	(4 925)			(4 925)
Commodats	(1 595)			(1 595)
Régularisation des à-nouveaux			98	98
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	382			382
Résultat de l'exercice		3 008		3 008
Impact des retraitements de consolidation de 2016 sur les réserves			108	108
Impact des retraitements de consolidation de 2017 sur les réserves			274	274
Situation au 31/12/2017	297 547	3 008	39 375	339 930
Affectation du résultat		(3 008)	3 008	-
Financements nets de l'actif par l'Etat	(5 110)			(5 110)
Commodats	(1 595)			(1 595)
Régularisation des à-nouveaux			401	401
Résultat de l'exercice		2 035		2 035
Impact des retraitements de consolidation de 2017 sur les réserves	(52)		(189)	(241)
Impact des retraitements de consolidation de 2018 sur les réserves	25		2 314	2 339
Reclassements	218		(218)	
Situation au 31/12/2018	291 033	2 035	44 691	337 759

Les « Régularisations des à-nouveaux » correspondent essentiellement aux impacts des régularisations comptables opérées dans les comptes sociaux de Cnam.

2 Principes et méthodes de combinaison

2.1 Information relative au Réseau Cnam

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Il constitue un grand établissement au sens de l'article L. 717-1 du code de l'éducation.

Sa mission d'enseignement supérieur et de recherche s'organise autour d'un Réseau national formé de centres régionaux et d'un siège à Paris.

Le Cnam est régi par le décret n°88-413 du 22 avril 1988 ayant pour mission de :

- dispenser des formations qualifiantes et diplômantes à un public majoritairement composé d'adultes suivant des cours du soir,
- mener des recherches scientifiques au sein de ses laboratoires,
- présenter à un public large des collections d'objets techniques, dans le cadre du Musée des arts et métiers.

Les centres régionaux du Cnam sont régis par le décret n°89-108 du 20 février 1989 et sont gérés le plus souvent au travers d'organismes de gestion spécifiques.

Le comportement social, commercial, technique et financier commun crée un lien de combinaison au sens du §61 du CRC 99-02. En conséquence, le Cnam a publié des comptes combinés pour la première fois pour l'exercice 2013.

Des conventions de combinaison signées entre le Cnam et les centres régionaux prévoient les modalités d'établissement des comptes combinés, avec le Cnam comme entité combinante.

2.2 Référentiel comptable

Les comptes combinés sont établis en conformité avec les principes et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires en vigueur en France et plus particulièrement le règlement CRC 99-02 du Comité de la réglementation Comptable.

Les comptes annuels des établissements entrant dans le périmètre de combinaison sont arrêtés selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- le PCG 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999, les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce, au nouveau référentiel comptable

constitué du recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP), de l'instruction comptable commune du 22 décembre 2016 (BOFIP-GCP-17-0003 du 20 janvier 2017) et du plan de comptes commun (en remplacement de l'instruction codificatrice M9-3 applicable aux EPSCP (Etablissements Publics à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel)),

- l'instruction n° 08-017-M9 du 3 avril 2008 relative aux comptes consolidés des EPN (Etablissements Publics Nationaux).

Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables :

- de continuité d'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- et de permanence des méthodes.

2.3 Date de clôture

Le Cnam clôture ses comptes au 31 décembre de chaque année, ainsi que la majorité des centres régionaux combinés.

Lorsque la date de clôture d'un centre compris dans le périmètre de combinaison est antérieure de plus de trois mois à la date de clôture des comptes combinés, il est nécessaire d'établir des comptes intermédiaires à la date de clôture.

Ces comptes intermédiaires peuvent être établis en partant des comptes individuels retraités pour tenir compte des opérations significatives survenues entre la date de clôture des comptes individuels du centre concerné et la date de clôture des comptes combinés.

2.4 Modalités de combinaison

Les comptes combinés résultent du cumul des comptes annuels des différents centres compris dans le périmètre, après retraitements d'harmonisation et reclassements.

Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés sans impact sur le résultat d'ensemble.

Entrent dans le périmètre de combinaison du Réseau Cnam les centres avec lesquels le Cnam a obtenu un engagement portant sur la combinaison.

La valeur d'entrée des actifs et passifs à retenir pour ces entités combinées est égale à leur valeur nette comptable à la date d'entrée dans le périmètre de combinaison, retraitée aux normes comptables du Réseau.

Au 31 décembre 2018 tous les centres sont intégrés dans le réseau Cnam par la méthode de combinaison.

Le périmètre de combinaison est détaillé en paragraphe 5.3.

2.5 Jugements et estimations de la direction du Réseau

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations significatives réalisées par le Réseau pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles,
- l'évaluation des dépréciations des actifs à comptabiliser,
- l'évaluation des produits constatés d'avance,
- l'évaluation et la comptabilisation des provisions pour risques et charges liées aux opérations du Réseau,
- les hypothèses de calcul des engagements envers le personnel.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Réseau révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Outre l'utilisation d'estimations, la direction du Réseau fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

2.6 Conversion des comptes exprimés en devises

La devise d'établissement des comptes combinés du Réseau Cnam est l'Euro. Les montants présentés dans les états financiers sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

Seuls les Centres Polynésie et Nouvelle Calédonie établissent leurs comptes selon une devise différente (le Franc des Collectivités Françaises du Pacifique, CFP). La parité étant fixe avec l'euro, le bilan et le compte de résultat ont été convertis en retenant la parité de 1 euro = 119,33 francs CFP.

2.7 Transactions en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties sur la base du taux de change de clôture.

Les écarts de conversion des créances et des dettes libellées en devises sont enregistrés en résultat financier au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

2.8 Elimination des opérations internes au Réseau

Les opérations internes ainsi que les comptes réciproques entre les centres du Réseau Cnam sont éliminés.

Les provisions pour dépréciation se rapportant à des créances détenues sur les entités combinées sont réintégrées dans les fonds propres combinés, les mouvements de l'exercice étant neutralisés dans le compte de résultat combiné.

Les autres flux internes au Réseau concernent les opérations affectant les comptes de bilan (dettes et créances) et de résultat (refacturations, charges à payer et factures non parvenues, etc.).

2.9 Impôts différés

Le Réseau Cnam ne constate aucun impôt différé, dans la mesure où ses activités ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés.

2.10 Comparabilité des comptes et changement de méthode

2.10.1 Méthode de dépréciation

Pour l'entité Cnam, en 2018 le calcul des dépréciations des créances a été modifié dans le sens d'une approche prudentielle.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est appréciée au regard du risque de non recouvrement.

Le risque de non recouvrement est examiné au cas par cas, pour tenir compte de la particularité de certaines créances ou de certains débiteurs, ou bien calculé par une méthode d'évaluation statistique, le tout, dans une approche prudentielle.

Ainsi :

- Les créances en 411 ne sont pas dépréciées car il n'y a pas de doute apparent sur leur recouvrement ;
- Les créances en 416 sont dépréciées mais en distinguant les créances relatives à des « opérations courantes » montants qui pris individuellement, représentent des créances de montant non significatif, mais qui agrégés, représentent des enjeux financiers réels et significatifs) des « opérations exceptionnelles » (créance individuelle de montant important ou litige particulièrement identifié) ;

les premières sont traitées globalement, les secondes font l'objet d'un traitement et d'un suivi particulier.

En résumé, la valorisation du risque d'irrecouvrabilité sur certaines catégories de créances et/ou de débiteurs résulte :

- D'une analyse statistique pour les créances figurant en 416 avec l'application d'un taux de non-recouvrement des créances figurant au 416 au 31/12/2017 et non encaissées en 2018 ;
- D'une analyse au cas par cas pour les créances relatives à des « opérations exceptionnelles » (créance individuelle de montant important ou litige particulièrement identifié).

. Au total pour l'entité Cnam, le montant des dépréciations passe de 5 570K€ en 2017 à 6 272 K€ en 2018 (dont 504 K€ de dépréciations sur une avance de trésorerie au profit de l'AGCNAM Auvergne Rhône Alpes et 287 K € de dépréciations sur une avance de trésorerie au profit de l'AGCNAM Languedoc -Roussillon

2.10.2 Retraitements des anciennes ressources changement de méthode affectées :

Les nouvelles conventions pluriannuelles ont été classées selon la typologie donnée par l'instruction du

20 novembre 2013 « modalités de comptabilisation des opérations pluriannuelles » : opérations pluriannuelles avec contrepartie directe, opérations pluriannuelles sans contrepartie directe.

Les contrats de recherche antérieurs à l'application de cette nouvelle instruction qui étaient gérés selon la méthode dite des ressources affectées et non encore terminées au 31 décembre 2015 ont été reclassés conformément à l'instruction DGFIP sur les modalités de traitement des conventions de ressources affectées en date du 16 octobre 2015.

2.10.3 Régularisations comptables

Un certain nombre de régularisations ont été apportées au bilan de sortie 2017 et au 31 décembre 2018 de l'entité Cnam :

- Reprise de la dépréciation liée aux factures annulées pour erreur matérielle commise lors de la liquidation (541 K€)
- Reprises de financements relatifs à des immobilisations comptabilisées en 2008 et dont le rattachement été effectué en 2018 (390K€)
- Annulation QP FEA non virée au compte de résultat en 2017 (-16 K €)

3 Principales méthodes comptables du Réseau Cnam

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels acquis et destinés à usage interne.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production compte tenu des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Elles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue, soit cinq ans pour les logiciels.

3.2 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement ne sont pas activés, les critères comptables pour la capitalisation de ces frais n'étant pas remplis. Ils sont donc comptabilisés au compte de résultat.

3.3 Immobilisations corporelles

3.3.1 Biens acquis

Les immobilisations corporelles appartenant au Cnam sont évaluées à leur coût d'acquisition composé du prix d'achat ainsi que des dépenses directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

3.3.2 Biens mis à disposition

- **Au sein du Cnam**

Les actifs mis à disposition et contrôlés par l'EPSCP sont comptabilisés, conformément à l'instruction du 14 octobre 2013 de la DGFIP relative à la comptabilisation des biens immobiliers, à leur valeur vénale sur la base d'une évaluation réalisée par France Domaine.

Conformément à l'instruction du 14 octobre 2013, les biens immobiliers remis en dotation par l'Etat ont fait l'objet d'une intégration en 2014 dans le bilan de l'établissement sur la base:

- d'une évaluation de 2011 pour les biens suivants : ESGT, SYNERGIE, GAY LUSSAC, LEVALLOIS et SAINT-ROCH, CCR Pays de la Loire, MONTGOLFIER et SAINT-CYR (terrain en friche). Les montants intégrés représentent pour le bâti 35 996 K€ et pour le non bâti 135 521 K€.

- Et de deux évaluations réalisées en 2013 et 2014 pour les biens suivants : SAINT-MARTIN, LANDY, RESERVES DU MUSEE, IAT et CCR Bretagne. Les montants intégrés représentent pour le bâti 54 200K€ et pour le non bâti 44 401 K€.

Les biens ont été intégrés en 2014.

Une nouvelle évaluation a été faite en 2015 pour l'immeuble « Montgolfier » et a conduit à modifier les inscriptions 2014 au bilan :

- Réestimation à la baisse de la valeur de l'immeuble pour (26 835) K€, contrepartie Capitaux propres
- Diminution de la valeur du terrain pour (53 883) K€, contrepartie Capitaux propres

Pas de nouvelle évaluation en 2018.

- **Au sein des centres régionaux**

Les actifs mis à disposition et contrôlés par les Centres sont comptabilisés à leur valeur vénale sur la base d'une évaluation réalisée par France Domaine.

Le tableau ci-dessous présente la liste exhaustive des centres disposant de biens en propriété ou en dotation :

Centres	Adresse	Usage	Régime	Evaluation éventuelle
AG Cnam Ile de France	19 cour Blaise Pascal à Evry	Pédagogique	Propriétaire	
AG Cnam Rhône Alpes Auvergne	24 rue Robinson à St Etienne		Propriétaire	
AG Cnam Marseille	12 place des Abattoirs		Commodat	
AG CNAM Pays de Loire - Nantes	25 Boulevard Guy Mollet Hall A et B 44311 Nantes Cedex 3	Administratif et pédagogique	Commodat	7 974 K€
AG CNAM Pays de Loire - Angers	165 rue de la Barre 49008 Angers Cedex 1	Administratif et pédagogique	Propriétaire	3 255 K€

Centres	Adresse	Usage	Régime	Evaluation éventuelle
AG CNAM Pays de Loire - Angers Iforis	4 rue Georges Morel Campus Angevin 4904 Angers Cedex 1	Administratif et pédagogique	Propriétaire	659 K€
AG Cnam Guadeloupe	Immeuble campus de Fouillole Pointe à Pitre		Propriétaire	Valeur nette comptable = 0€
AG Cnam Champagne Ardennes	Rue des crayères, à Reims		Mise à disposition par l'université à titre gratuit pendant 30 ans	

3.3.3 Biens financés en crédit-bail

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées à l'actif du bilan pour leur valeur stipulée au contrat. Elles sont amorties selon les mêmes règles que si elles avaient été acquises en pleine propriété.

Ces immobilisations sont considérées comme achetées à crédit : la dette correspondante est ainsi inscrite au passif et fait l'objet d'une charge financière.

6 centres comptabilisent une redevance de crédit-bail, le montant total de la redevance de crédit-bail du réseau Cnam s'élève à 63 K€

Au 31 décembre 2018, aucun montant de crédit-bail n'a fait l'objet d'un retraitement dans les comptes combinés, dans la mesure où l'endettement ne dépassait pas le seuil de 5% du total du passif.

3.3.4 Amortissement

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des biens selon le mode linéaire.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Bâtiments	50 ans
Constructions légères	20 ans
Mobilier	10 ans
Machines et matériels	5 à 10 ans

- Les biens immobiliers ne font pas l'objet d'une comptabilisation par composant.
- Certains matériels spécifiques (laboratoires de recherche) sont amortis suivant l'appréciation du responsable de ce matériel en fonction du temps effectif et de l'intensité de l'utilisation.

3.3.5 Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture devient inférieure à leur valeur brute.

3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la clôture.

3.5 Evaluation des créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, et leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes (risque de non recouvrement, litige, etc.)

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.7 Fonds propres

Les fonds propres du Réseau Cnam sont constitués par :

- les dotations et financements externes de l'actif en provenance de l'Etat,
- les fonds associatifs (yc. les dons et legs en capital),
- les réserves constituées par les résultats accumulés des exercices précédents,
- les financements externes de l'actif en provenance de tiers autres que l'Etat.

3.7.1 Dotation et financements externes de l'actif par l'Etat

Les actifs reçus en dotation n'ayant pas vocation à être renouvelés en tant que tels par le Cnam sont traités selon le régime dit « de la neutralisation », par le biais d'une reprise annuelle sur la dotation des annuités d'amortissement correspondantes. Ces dotations n'impactent donc pas le résultat, mais les fonds propres.

3.7.2 Fonds associatifs

Les fonds associatifs comprennent la mise à disposition définitive de biens au profit des associations affiliées (apports, cotisations, etc.).

Les legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés ne sont pas présentés sur une ligne séparée et sont comptabilisés dans les fonds associatifs sans droit de reprise.

3.7.3 Financements externes de l'actif autre que l'Etat

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme

Ce poste est constitué des subventions d'investissement destinées à financer un bien inscrit à l'actif, et qui, selon toute vraisemblance, sera renouvelé par l'association à l'issue de sa durée de vie.

La reprise de la subvention qui finance une immobilisation amortissable est comptabilisée en résultat combiné au même rythme que l'amortissement pratiqué sur l'immobilisation qu'elle a financé et ce, en application du principe de rattachement des charges aux produits.

Selon l'option offerte par le règlement CRC 99.02 sur les comptes combinés, les subventions d'investissement sont maintenues dans les fonds propres combinés.

Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'organisme (subventions de fonctionnement)

Sont inscrites dans ce poste les subventions publiques reçues pour l'acquisition d'un actif, dont le renouvellement (à l'issue de sa durée de vie) n'est pas envisagé ou est assuré par le financeur initial.

Ces subventions font l'objet d'une reprise au résultat, enregistrée en produits d'exploitation, proportionnellement à la dotation aux amortissements des biens qu'elles ont servi à financer.

Dans les comptes combinés les subventions de fonctionnement ont été reclassées dans les produits constatés d'avance.

3.7.4 Immobilisations mises à disposition de l'EPSCP

Font partie de cette catégorie les biens indiqués au paragraphe 3.3.2.

En application des instructions M9-3, n°06-007-M9 et de la directive de la DGFIP relative à la comptabilisation des biens immobiliers, afin d'en informer les tiers, ces biens figurent dans les comptes d'actifs en contrepartie des comptes de passif « Financements Etat » qui figurent dans les fonds propres.

Au 31 décembre 2018, le Cnam a inscrit dans les fonds propres les biens immobiliers mis à sa disposition.

Au 31 décembre 2018, seul le centre Pays de la Loire a inscrit ces biens dans ses fonds propres.

3.8 Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant, sont incertains.

Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

3.9 Engagements de retraite et avantages assimilés

Ces engagements correspondent aux droits à prestations de retraite et prestations assimilées, attribués aux salariés, en contrepartie des services rendus et créent pour l'établissement une obligation.

Pour le personnel d'Etat, aucun engagement n'est comptabilisé dans les comptes sociaux, celui-ci étant inscrit dans les comptes de l'Etat.

Pour le personnel de droit privé, le Réseau Cnam comptabilise l'engagement au passif du bilan. L'évaluation actuarielle de cet engagement au titre du régime d'indemnités d'ancienneté et de fin de carrière est effectuée selon une méthode conforme aux préconisations de la recommandation 2003 R01 du CNC, à savoir la méthode des unités de crédit projetées avec service proraté.

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de retraite en fonction des centres du périmètre de combinaison sont :

	31/12/2018
Age de départ à la retraite	Entre 60 et 67 ans
Type de départ	Retraite à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales	38% à 48 % selon les CSP
Taux d'accroissement des salaires	Entre 1% et 2%
Taux de rotation	Entre 1% et 2%
Taux d'actualisation	Entre 1,37% et 2%

Sur les 20 centres combinés :

- 10 centres calculent et comptabilisent une provision d'indemnités de départ à la retraite,
- 4 centres calculent le montant de la provision d'indemnités de retraite mais ne la comptabilisent pas.

Les provisions ont donc été comptabilisées dans les comptes combinés,
- 6 centres ne calculent et ne comptabilisent aucune provision d'indemnités de retraite ; pour ces centres, le poids de leurs effectifs dans le total combiné des effectifs est inférieur à 20%. Considéré comme non significatif, aucune provision les concernant n'a été comptabilisée dans les comptes combinés.

La provision d'indemnités de départ à la retraite couvre 816 personnes sur un effectif total du réseau Cnam de 2 435 (dont 1 581 pour le centre Cnam Etablissement National non concerné par le dispositif).

3.10 Impôts et taxes

Les activités du Réseau Cnam ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés dès lors qu'aucune opération commerciale n'est réalisée.

L'impôt courant présent au compte de résultat concerne l'impôt sur les placements financiers.

Concernant la taxe sur la valeur ajoutée, le Réseau Cnam est assujéti redevable partiel, dans la mesure où une partie de son activité est exonérée, notamment :

- la formation initiale,
- la formation professionnelle continue,
- les activités regroupées dans les centres financiers de la Recherche qui ne se traduisent pas par des prestations de services ou livraison de bien à des tiers.

3.11 Opérations pluriannuelles

3.11.1 Chiffre d'affaires lié à des prestations de formation

Dans le cas de contrats qui portent sur la réalisation de prestation de formation et dont la période d'exécution est répartie au minimum sur deux exercices, il convient d'appliquer la méthode des produits constatés d'avance afin d'étaler ce produit sur les exercices intéressés.

Dans les EPSCP, cette technique présente un intérêt certain compte tenu du décalage qui existe entre l'année universitaire et l'exercice comptable (droits d'inscription, prestation de formation continue, etc.)

Cette méthode est l'application des principes d'indépendance des exercices et de correct rattachement des produits à l'exercice.

Concernant le Cnam, jusqu'en 2013 des clés de répartition ont été élaborées sur la base d'analyse des historiques pour répartir les produits entre deux exercices N/N+1.

Depuis 2014, des outils sont à disposition, et permettent d'appliquer cette méthode individuellement pour chacune des prestations de formation.

Concernant les Centres régionaux, des clés sont utilisées afin de comptabiliser ce chiffre d'affaires. L'homogénéisation est un objectif à atteindre sur les prochains exercices.

3.11.2 Conventions et contrats de recherche

Le Cnam réalise des opérations de recherche faisant l'objet de financements externes régis par des contrats ou conventions de recherche.

Avant l'instruction du 20 novembre 2013 « modalités de comptabilisation des opérations pluriannuelles », les conventions étaient gérées soit par la procédure de ressources affectées, soit au *pro rata temporis*.

Par la suite, les nouvelles conventions pluriannuelles ont été classées selon la typologie donnée par cette instruction: opérations pluriannuelles avec contrepartie directe, opérations pluriannuelles sans contrepartie directe.

La procédure de gestion des conventions pluriannuelles a été actualisée selon cette nouvelle réglementation.

3.12 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit pour leur montant total à la date de notification, dans la mesure où les conditions suspensives sont levées.

Dès qu'une condition résolutoire semble ne pas pouvoir être respectée, une provision pour reversement de subvention est comptabilisée.

4 Evénements significatifs

4.1 Evolution des activités du Réseau

4.1.1 La mission principale du Cnam

Les missions principales de Cnam sont :

- formation tout au long de la vie,
- recherche,
- diffusion de la culture scientifique et technique.

Les centres du Cnam en région assurent en partie ou en totalité, selon les cas, les mêmes formations que le Cnam Paris établissement national, mais également des formations spécifiques créées localement.

Tous les centres se font les partenaires des politiques régionales et collaborent avec les acteurs locaux : entreprises, collectivités territoriales, rectorats, universités, agences pour l'emploi, centres d'information et d'orientation, cités des métiers, etc.

La structure en réseau du Cnam est relayée, à l'étranger, à travers l'offre de formation proposée par deux centres associés Liban et Maroc.

L'activité du centre Maroc est intégrée à 100% dans l'activité Cnam Etablissement National.

Le centre Liban est lié au Cnam Etablissement National par un partenariat, aucun lien de subordination n'existe.

4.2 Faits marquants

4.2.1 Contrôle de la cour des comptes depuis mai 2014

Depuis mai 2014, l'établissement fait l'objet d'un contrôle de la Cour des Comptes. Celui-ci comprend une évaluation de la gestion et un contrôle juridictionnel des

comptes. Le rapport sur la gestion de l'établissement a été produit en octobre 2015, en revanche le jugement des comptes n'a pas encore été transmis à la date du 31 décembre 2018. Des évolutions sur l'affaire ont cependant eu lieu en 2019 (voir paragraphe 4.2.3).

4.2.2 Le renforcement des actions de recouvrement

L'amélioration du recouvrement constitue un élément fort de la politique de gestion de l'établissement et concerne l'ensemble des services qui doivent se mobiliser aux différentes étapes du processus de facturation. Cela est régulièrement rappelé et notamment au Conseil d'Administration.

4.2.3 Evènements postérieurs à la clôture

4.2.3.1 Arrêt de la Cour des comptes relatif aux comptes des exercices 2010 à 2013

A la suite du réquisitoire du 8 décembre 2017 du Procureur général près de la Cour des comptes relatif aux comptes des exercices 2010 à 2013 du CNAM, la Cour dans son arrêt du 15 avril 2019 a décidé de constituer, Monsieur Julien Bovis, agent comptable qui a rendu les comptes des exercices précités, débiteur du CNAM pour un total de 55 524.26€.

4.2.3.2 Plan de redressement de l'AGC Auvergne-Rhône-Alpes

Par jugement du 15 janvier 2019, l'AGC Auvergne-Rhône-Alpes a été admise au bénéfice d'une procédure de redressement judiciaire.

En date du 25 juin 2019, le TGI de Lyon a rendu un avis favorable au plan de redressement proposé. Ce plan de redressement s'étend sur une durée de 10 ans.

5 Périmètre de combinaison

5.1 Les fondements du périmètre de combinaison

Le Réseau Cnam présente des comptes combinés car il constitue un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de liens en capital mais de la volonté de créer des liens financiers ainsi qu'élaborer des projets communs.

Le périmètre de combinaison est ainsi basé sur les conventions de combinaison signées entre le Cnam et les centres régionaux, qui désignent le Cnam comme entité combinante.

5.2 Centres non retenus dans le périmètre de combinaison

Deux centres n'ont pas été retenus dans le périmètre de combinaison au 31 décembre 2018 :

- le centre Midi Pyrénées Millau n'est pas géré par une AGCnam, mais par une association qui déploie des formations du Cnam parmi d'autres activités. En conséquence il est exclu du périmètre de combinaison.
- l'activité du centre de Guyane a été arrêtée courant 2013. En conséquence, aucune convention n'a été signée et les états financiers de ce centre ne sont pas intégrés dans la combinaison.

5.3 Entités combinées

Au 31 décembre 2018, le Réseau Cnam se compose de 20 centres, tous combinés.

<i>Entités du périmètre de combinaison</i>	31/12/2018	31/12/2017
CNAM	Combiné	Combiné
NOUVELLE AQUITAINE	Combiné	Combiné
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	Combiné	Combiné
NORMANDIE	Combiné	Combiné
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	Combiné	Combiné
BRETAGNE	Combiné	Combiné
CENTRE	Combiné	Combiné
GRAND EST	Combiné	Combiné
CORSE	Combiné	Combiné
GUADELOUPE	Combiné	Combiné
ILE-DE-France	Combiné	Combiné
LA MARTINIQUE	Combiné	Combiné
LA REUNION	Combiné	Combiné
OCCITANIE	Combiné	Combiné
IPST TOULOUSE	Combiné	Combiné
HAUTS-DE-France	Combiné	Combiné
NOUVELLE CALEDONIE	Combiné	Combiné
PAYS DE LA LOIRE	Combiné	Combiné
POLYNESIE FRANCAISE	Combiné	Combiné
PACA	Combiné	Combiné

6 Notes sur les principaux postes du compte de résultat

Tous les tableaux ci-dessous sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

6.1 Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Inscriptions auditeurs	12 350	11 452
Convention Entreprise (contrats professionnalisation, alternance, DIF, etc.)	15 788	13 570
Conventions partenariat régions/autres conventions	49 576	55 608
Autres produits des activités annexes (ventes d'outils informatiques, locations diverses, etc.)	2 409	2 822
Chiffre d'affaires	80 123	83 452

6.2 Autres produits d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Subventions européennes, ANR, autres ministères	94	-
Subventions Collectivités territoriales/régions	22 675	24 354
Subventions Etat	118 918	117 034
Subventions Taxe d'apprentissage	475	499
Autres subventions d'exploitation	286	-
Autres produits	5 033	6 579
Transferts de charges d'exploitation	613	703
Autres produits d'exploitation	148 094	149 169

6.3 Achats et charges externes

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Achats	(11 358)	(10 996)
Services extérieurs	(41 913)	(43 456)
Achats consommés	(53 271)	(54 452)

6.4 Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Salaires et traitements	(109 549)	(105 160)
Charges sociales	(50 299)	(54 148)
Charges de personnel	(159 848)	(159 308)

6.5 Autres charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Autres charges d'exploitation	(6 397)	(8 526)
Autres charges d'exploitation	(6 397)	(8 526)

6.6 Impôts et taxes

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Impôts et taxes sur rémunérations	(2 718)	(2 805)
Autres impôts et taxes	(538)	(391)
Impôts et taxes	(3 256)	(3 196)

6.7 Dotations et reprises aux amortissements et provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux amortissements	(9 943)	(10 068)
Dotations et reprises aux provisions	4 910	5 722
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	(5 033)	(4 346)

6.8 Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Gains de change	24	10
Produit net de cession des valeurs mobilières de placement	-	-
Autres produits financiers	152	64
Reprises sur provisions et amortissements financiers	-	-
Produits financiers	176	74
Dotation aux provisions et amortissements financiers	-	-
Intérêts et charges assimilées	(57)	(59)
Pertes de change	(24)	(1)
Autres charges financières	-	-
Charges financières	(81)	(60)
Résultat financier	95	14

6.9 Résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels	2 537	1 704
Charges exceptionnelles	(998)	(1 489)
Résultat exceptionnel	1 539	215

7 Notes sur les principaux postes du bilan

7.1 Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2018
Valeurs brutes	9 936	919	(187)	-	10 668
Frais de recherches et développement	7	6	-	-	13
Concessions, brevets et droits similaires	237	42	(39)	-	240
Logiciels	9 355	860	(137)	-	10 078
Autres immobilisations incorporelles	222	-	(10)	-	212
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	4	-	(1)	-	3
Amortissements	(8 343)	(513)	186	-	(8 670)
Autres immobilisations incorporelles	(379)	(4)	10	-	(373)
Frais de recherches et développement	(7)	(1)	-	-	(8)
Concessions, brevets et droits similaires	(198)	(26)	39	-	(185)
Logiciels	(7 759)	(482)	137	-	(8 104)
Valeurs nettes	1 593	406	(1)	-	1 998

7.2 Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2018
Valeurs brutes	378 122	5 383	(2 083)	(1 866)	379 556
Terrains et agencements	124 257	96	(175)	141	124 319
Constructions	206 722	1 405	(1 415)	122	206 834
Installations techniques	14 173	1 136	(28)	269	15 550
Autres immobilisations corporelles	31 022	2 543	(289)	(1 736)	31 540
Immobilisations corporelles en cours	1 327	63	(33)	(391)	966
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	29	140	(143)	-	26
Immobilisations corporelles en crédit-bail	592	-	-	(271)	321
Amortissements	(84 125)	(9 427)	1 726	303	(91 523)
Terrains	(1 323)	(77)	147	(140)	(1 393)
Constructions	(51 231)	(6 236)	1 300	48	(56 119)
Installations techniques	(12 623)	(1 056)	28	(48)	(13 699)
Autres immobilisations corporelles	(18 687)	(2 058)	251	140	(20 354)
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en crédit-bail	(261)	-	-	303	42
Valeurs nettes	293 997	(4 044)	(357)	(1 563)	288 033

Les « Autres variations » correspondent principalement à l'intégration du CET dans les comptes du CNAM ainsi que des fusions.

7.3 Immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2018
Valeurs brutes	2 819	358	(1 240)	125	(521)	1 541
Titres de participation	2 379	297	-	-	(2 648)	28
Autres titres immobilisés	39	-	-	-	-	39
Prêts, cautionnements et autres créances	401	61	(1 240)	125	2 127	1 474
Provisions	-	(297)	-	-	297	-
Dépréciations des prêts, cautionnements et autres créances	-	(297)	-	-	297	-
Valeurs nettes	2 819	61	(1 240)	125	(224)	1 541

7.4 Stocks

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs brutes	4	4
Stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	4	4
Provisions	-	-
Dépréciation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	-	-
Valeurs nettes	4	4

7.5 Clients et comptes rattachés

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs brutes	47 871	-	-	47 871	46 428
Provisions pour dépréciation	(6 985)	-	-	(6 985)	(6 886)
Valeurs nettes	40 886	-	-	40 886	39 542

7.6 Autres créances et comptes de régularisation - actif

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs brutes	17 012	-	-	17 012	21 469
Créances sociales et fiscales	15 387	-	-	15 387	19 550
Débiteurs divers	11	-	-	11	77
Charges constatées d'avance	1 614	-	-	1 614	1 831
Provisions	(674)	-	-	(674)	(524)
Autres créances	(674)	-	-	(674)	(524)
Valeurs nettes	16 338	-	-	16 338	20 945

7.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	3 598	840
Disponibilités	61 392	55 127
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	64 990	55 967

7.8 Financements Etat

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Financements Etat - Cnam Paris	267 263	272 381
Financements Etat - Comodat	1 595	3 190
Financements Etat	268 858	275 571

7.9 Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/2018
Provisions pour litiges	898	122	(519)	-	501
Provisions pour pensions et retraites	1 417	272	(164)	-	1 525
Autres provisions pour risques et charges	6 788	265	(751)	-	6 302
Provisions pour risques et charges	9 103	659	(1 434)	-	8 328

Les provisions pour risques et charges correspondent essentiellement aux provisions pour vacation d'enseignement, congés payés et pour perte d'emploi.

7.10 Emprunts et dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts auprès d'établissements de crédit	330	513	640	1 483	2 099
Dettes financières diverses	7	34	-	41	52
Concours bancaires courants	818	-	-	818	1 106
Dettes financières liées au crédit-bail	9	-	(225)	(216)	(140)
Emprunts et dettes financières	1 164	547	415	2 126	3 117

7.11 Fournisseurs et comptes rattachés

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fournisseurs	7 248	-	-	7 248	4 600
Factures non parvenues	8 407	-	-	8 407	10 395
Fournisseurs et comptes rattachés	15 655	-	-	15 655	14 995

7.12 Autres dettes et comptes de régularisation - passif

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fiscales et sociales	17 571	-	-	17 571	19 519
Dettes sur immobilisations	70	-	-	70	66
Produits constatés d'avance	22 064	-	-	22 064	21 211
Autres dettes	9 712	505	-	10 217	6 926
Autres dettes et comptes de régularisation	49 417	505	-	49 922	47 722

7.13 Engagements hors bilan

7.13.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes correspondant à l'audit des comptes sociaux inscrits au compte de résultat combiné du Réseau Cnam s'élève à 329 K€ au 31 décembre 2018 contre 196 K€ au 31 décembre 2017.

Les honoraires au 31 décembre 2018 sont relatifs uniquement à des missions d'audit légal.

7.13.2 Droit Individuel à la Formation (DIF)

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) a été institué par la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Au 31 décembre 2014, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis et non exercés pour l'ensemble des salariés au titre du DIF s'élève à 52 988 heures.

A compter du 1^{er} janvier 2015, le DIF a été substitué par le Compte Professionnel de Formation (CPF). Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

7.13.3 Répartition des effectifs permanents

	31/12/2018	31/12/2017
Cadres	1 359	1 370
Agents de maîtrise et techniciens	466	685
Employés	604	620
Ouvriers	17	11
Total	2 446	2 686

Les effectifs déclarés au 31 décembre 2018 sont en baisse de 240 personnes. Cette baisse provient principalement du CNAM Paris (-60), la région Centre (-64) et la région Aquitaine (-60).

7.13.4 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas disponible

7.13.5 Nantissement d'obligations cotées de sociétés commerciales

Le CNAM Ile-de-France a inscrit en nantissement des obligations cotées pour un montant de 213K euros.

8 Informations détaillées par centre au 31 décembre 2018

Les tableaux suivants présentent le contributif de chaque Centre au compte de résultat et au bilan, ainsi que l'impact des éliminations des opérations inter-centres au 31 décembre 2018.

8.1 Détail du chiffre d'affaires par centre

<i>En milliers d'euros</i>	ALSACE	NOUVELLE AQUITAINE	BRETAGNE	CENTRE	GRAND EST	CNAM	CORSE	BOURGOGNE- FRANCHE- COMTE	GUADELOUPE	NORMANDIE	ILE-DE-France	OCCITANIE
Social												
Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	222	-	-	-	12
Inscriptions auditeurs	-	-	348	-	8 156	-	-	362	-	185	-	-
Convention Entreprise (contrats professionnalisation, alternance, DIF, ...)	-	769	534	153	-	-	-	748	-	412	4 182	167
Conventions partenariat régions/autres conventions	-	2 407	737	1 388	169	24 449	34	-	240	1 115	956	1 500
Autres produits des activités annexes (ventes d'outils informatiques,	-	-	-	-	-	1 081	-	222	-	-	1 198	12
Subventions Collectivités territoriales/region	-	2 922	1 248	1 123	5 288	-	393	403	642	1 436	2 000	343
Subventions Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	118 918	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	-	-	6	74	6 587	-	-	-	-	1	-
Transferts de charges d'exploitation	-	10	25	8	50	-	-	1	142	47	53	17
Chiffre d'affaires au 31/12/2018	-	6 108	2 892	2 678	13 737	151 035	427	1 736	1 024	3 195	8 390	2 039
<i>En milliers d'euros</i>	MARTINIQUE	IPST TOULOUSE	NOUVELLE CALEDONIE	PACA	PAYS DE LA LOIRE	HAUTS DE France	POLYNESIE	AUVERGNE - RHONE ALPES	REUNION	Elimination des opérations interCentres	31/12/2018	
Social												
Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	234	
Inscriptions auditeurs	877	369	-	1 324	-	-	-	513	216	-	12 350	
Convention Entreprise (contrats professionnalisation, alternance, DIF, ...)	-	997	-	-	1 197	6 387	-	-	242	-	15 788	
Conventions partenariat régions/autres conventions	181	-	2 293	2 289	10 711	-	295	3 626	97	(2 911)	49 576	
Autres produits des activités annexes (ventes d'outils informatiques,	-	-	-	4	284	-	-	12	128	(532)	2 409	
Subventions Collectivités territoriales/region	194	996	282	1 701	2 057	972	117	9	1 211	(662)	22 675	
Subventions Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	440	-	-	35	-	-	475	
Autres subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	-	286	-	-	-	119 204	
Autres produits	-	26	2	4	55	-	-	-	-	(1 722)	5 033	
Transferts de charges d'exploitation	82	-	-	18	77	-	-	79	5	(1)	613	
Chiffre d'affaires au 31/12/2018	1 334	2 388	2 577	5 340	14 915	7 359	698	4 274	1 899	(5 828)	228 217	

8.2 Compte de résultat par centre

Tableau 1/2

<i>En milliers d'euros</i>	NOUVELLE AQUITAINE	BRETAGNE	CENTRE	GRAND EST	CNAM	CORSE	BOURGOGNE- FRANCHE- COMTE	GUADELOUPE	NORMANDIE	ILE-DE-France	OCCITANIE
Chiffre d'affaires	3 176	1 619	1 541	8 325	25 530	34	1 332	240	1 712	6 336	1 679
Autres produits d'exploitation	2 932	1 273	1 137	5 412	125 505	393	404	784	1 483	2 054	360
Produits d'exploitation	6 108	2 892	2 678	13 737	151 035	427	1 736	1 024	3 195	8 390	2 039
Achats et charges externes	(2 216)	(780)	(759)	(4 239)	(28 357)	(83)	(506)	(353)	(791)	(4 169)	(1 149)
Charges de personnel	(3 606)	(1 672)	(1 602)	(8 387)	(110 491)	(311)	(1 053)	(496)	(2 577)	(3 189)	(981)
Autres charges d'exploitation	325	41	(131)	(965)	(3 155)	(13)	(332)	(225)	(363)	(823)	(381)
Impôts et taxes	(72)	(33)	(43)	(131)	(2 372)	(2)	(6)	(4)	(36)	(135)	(8)
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	(109)	(91)	(30)	(353)	(3 893)	46	9	(142)	(1)	166	(10)
Charges d'exploitation	(5 678)	(2 535)	(2 565)	(14 075)	(148 268)	(363)	(1 888)	(1 220)	(3 768)	(8 150)	(2 529)
Résultat d'exploitation	430	357	113	(338)	2 767	64	(152)	(196)	(573)	240	(490)
Produits financiers	8	12	2	4	122	-	4	-	1	13	-
Charges financières	-	-	-	(1)	(22)	-	-	-	(1)	(4)	-
Résultat financier	8	12	2	3	100	-	4	-	-	9	-
Résultat courant	438	369	115	(335)	2 867	64	(148)	(196)	(573)	249	(490)
Produits exceptionnels	32	60	-	35	-	412	112	19	10	43	303
Charges exceptionnelles	(8)	(46)	-	(140)	-	(429)	(32)	(37)	(10)	(17)	(1)
Résultat exceptionnel	24	14	-	(105)	-	(17)	80	(18)	-	26	302
Résultat avant impôt	462	383	115	(440)	2 867	47	(68)	(214)	(573)	275	(188)
Impôts sur le résultat	(3)	(3)	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(3)	-
Résultat net de l'ensemble combiné	459	380	115	(441)	2 867	47	(69)	(214)	(573)	272	(188)

Compte de résultat par centre

Tableau 2/2

En milliers d'euros	IPST TOULOUSE	NOUVELLE CALEDONIE	PACA	PAYS DE LA LOIRE	HAUTS DE France	POLYNESIE	AUVERGNE - RHONE ALPES	REUNION	Elimination des opérations interCentres	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	1 366	2 293	3 617	12 192	6 387	295	4 151	683	(3 443)	80 123	83 452
Autres produits d'exploitation	1 022	284	1 723	2 723	972	403	123	1 216	(2 385)	148 094	149 169
Produits d'exploitation	2 388	2 577	5 340	14 915	7 359	698	4 274	1 899	(5 828)	228 217	232 621
Achats et charges externes	(344)	(949)	(2 550)	(4 547)	(2 222)	(123)	(1 463)	(727)	3 149	(53 271)	(54 452)
Charges de personnel	(1 610)	(1 928)	(2 664)	(9 946)	(4 047)	(374)	(2 957)	(1 156)	48	(159 848)	(159 308)
Autres charges d'exploitation	(1 167)	(33)	(608)	(288)	(846)	(127)	230	(44)	2 631	(6 397)	(8 526)
Impôts et taxes	(20)	(44)	(44)	(145)	(76)	(6)	(60)	(13)	-	(3 256)	(3 196)
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	(95)	(56)	39	(479)	109	(10)	(78)	(52)	-	(5 033)	(4 346)
Charges d'exploitation	(3 236)	(3 010)	(5 827)	(15 405)	(7 082)	(640)	(4 328)	(1 992)	5 828	(227 805)	(229 828)
Résultat d'exploitation	(848)	(433)	(487)	(490)	277	58	(54)	(93)	-	412	2 793
Produits financiers	-	5	4	-	-	-	-	1	-	176	74
Charges financières	-	-	-	(37)	(5)	-	(11)	-	-	(81)	(60)
Résultat financier	-	5	4	(37)	(5)	-	(11)	1	-	95	14
Résultat courant	(848)	(428)	(483)	(527)	272	58	(65)	(92)	-	507	2 807
Produits exceptionnels	-	1	74	302	19	1	1 039	37	-	2 537	1 704
Charges exceptionnelles	-	(15)	(4)	(19)	(66)	-	(160)	(6)	-	(998)	(1 489)
Résultat exceptionnel	-	(14)	70	283	(47)	1	879	31	-	1 539	215
Résultat avant impôt	(848)	(442)	(413)	(244)	225	59	814	(61)	-	2 046	3 022
Impôts sur le résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11)	(14)
Résultat net de l'ensemble combiné	(848)	(442)	(413)	(244)	225	59	814	(61)	-	2 035	3 008

8.3 Bilan par centre

Tableau 1/2

<i>En milliers d'euros</i>	NOUVELLE AQUITAINE	BRETAGNE	CENTRE	GRAND EST	CNAM	CORSE	BOURGOGNE- FRANCHE- COMTE	GUADELOUPE	NORMANDIE	ILE-DE-France	OCCITANIE
	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	9	45	-	192	1 515	-	18	-	25	1	-
Immobilisations corporelles	730	99	22	698	278 464	2	11	38	76	842	17
Immobilisations financières	4	37	1	11	1 905	1	40	-	9	78	26
Actif immobilisé	743	181	23	901	281 884	3	69	38	110	921	43
Stocks et en-cours	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	1 602	999	964	5 553	19 503	65	743	136	1 037	444	466
Autres créances et comptes de régularisation - actif	989	490	568	848	7 070	493	237	169	739	61	130
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	-	122	2	148	3 221	-
Disponibilités	2 561	2 301	265	4 157	38 346	144	1 526	163	982	922	458
Actif circulant	5 152	3 794	1 797	10 558	64 919	702	2 628	470	2 906	4 648	1 054
TOTAL ACTIF	5 895	3 975	1 820	11 459	346 803	705	2 697	508	3 016	5 569	1 097
Financements Etat	-	-	-	-	267 263	-	-	-	-	-	-
Fonds associatifs (cotisations des adhérents, apports, autres)	1 759	993	180	1 169	-	4	-	72	1 266	761	500
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - CNAM Paris	-	-	-	-	11 698	-	-	-	-	-	-
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - Autres Centres	317	24	-	20	-	-	(1)	31	6	-	(20)
Fonds Propres	2 076	1 017	180	1 189	278 961	4	(1)	103	1 272	761	480
Réserves de combinaison	1 497	992	564	5 176	28 119	139	1 460	(26)	(37)	1 073	(888)
Résultat	459	380	115	(441)	2 867	47	(69)	(214)	(573)	272	(188)
Total Fonds Propres et réserves	4 032	2 389	859	5 924	309 947	190	1 390	(137)	662	2 106	(596)
Provisions pour risques et charges	131	35	29	429	5 137	9	-	-	73	503	309
Emprunts et dettes financières	6	-	-	48	852	-	-	-	-	180	231
Fournisseurs et comptes rattachés	1 236	338	426	2 370	2 934	66	494	337	581	1 630	690
Autres dettes et Comptes de régularisation - passif	490	1 213	506	2 688	27 933	440	813	308	1 700	1 150	463
Total Dettes	1 732	1 551	932	5 106	31 719	506	1 307	645	2 281	2 960	1 384
TOTAL PASSIF	5 895	3 975	1 820	11 459	346 803	705	2 697	508	3 016	5 569	1 097

Bilan par centre

Tableau 2/2

En milliers d'euros	MARTINIQUE	IPST TOULOUSE	NOUVELLE CALEDONIE	PACA	PAYS DE LA LOIRE	HAUTS DE France	POLYNESIE	AUVERGNE - RHONE ALPES	REUNION	Elimination des opérations interCentres	31/12/2018	31/12/2017
	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net		Net	Net
Immobilisations incorporelles	3	11	2	3	126	33	-	11	4	-	1 998	1 593
Immobilisations corporelles	6	498	60	68	6 073	47	22	140	120	-	288 033	293 997
Immobilisations financières	-	-	23	6	6	-	-	40	-	(646)	1 541	2 819
Actif immobilisé	9	509	85	77	6 205	80	22	191	124	(646)	291 572	298 409
Stocks et en-cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Clients et comptes rattachés	571	417	720	3 383	3 942	2 153	167	2 172	251	(4 402)	40 886	39 542
Autres créances et comptes de régularisation - actif	493	615	27	513	933	1 084	304	119	768	(312)	16 338	20 945
Valeurs mobilières de placement	105	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 598	840
Disponibilités	707	1 512	805	3 102	1 109	1 312	-	352	668	-	61 392	55 127
Actif circulant	1 876	2 544	1 552	6 998	5 984	4 549	471	2 643	1 687	(4 714)	122 218	116 458
TOTAL ACTIF	1 885	3 053	1 637	7 075	12 189	4 629	493	2 834	1 811	(5 360)	413 790	414 867
Financements Etat	-	-	-	-	1 595	-	-	-	-	-	268 858	275 571
Fonds associatifs (cotisations des adhérents, apports, autres)	140	-	-	-	1 913	476	-	1 539	-	-	10 772	10 546
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - CNAM Paris	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 698	11 526
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - Autres Centres	-	-	-	-	(599)	(69)	-	-	(4)	-	(295)	(96)
Fonds Propres	140	-	-	-	2 909	407	-	1 539	(4)	-	291 033	297 547
Réserves de combinaison	983	3 453	1 237	2 895	(1 030)	264	255	(2 088)	653	-	44 691	39 375
Résultat	290	(848)	(442)	(413)	(244)	225	59	814	(61)	-	2 035	3 008
Total Fonds Propres et réserves	1 413	2 605	795	2 482	1 635	896	314	265	588	-	337 759	339 930
Provisions pour risques et charges	-	64	287	58	786	318	-	100	60	-	8 328	9 103
Emprunts et dettes financières	(3)	-	-	-	1 042	165	-	250	1	(646)	2 126	3 117
Fournisseurs et comptes rattachés	215	176	156	2 020	1 794	1 669	109	1 284	51	(2 921)	15 655	14 995
Autres dettes et Comptes de régularisation - passif	260	208	399	2 515	6 932	1 581	70	935	1 111	(1 793)	49 922	47 722
Total Dettes	472	384	555	4 535	9 768	3 415	179	2 469	1 163	(5 360)	67 703	65 834
TOTAL PASSIF	1 885	3 053	1 637	7 075	12 189	4 629	493	2 834	1 811	(5 360)	413 790	414 867